

PER
P-208
Ex 2
15

ol. IV

AVRIL 1906

Nº 8

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

280—Étude sur l'histoire de la littérature canadienne—Nos origines littéraires.....	L'Abbé CAMILLE ROY.
303—Les voix de la race.....	Ch.-Th. FÉRET.*
304—Bibliographie du Parler français au Canada.....	{ JAMES GEDDES, jr. ADJUTOR RIVARD.
312—Lexique canadien-français (<i>suite</i>).....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
315—Livres et revues.....	A. RIVARD.
319—Sarclores.....	LE SARCLEUR.
320—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Editeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1^{er} septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les trois premières années du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$3.00; pour les nouveaux membres et les nouveaux abonnés: \$2.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur

ÉTUDE
SUR
L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE ⁽¹⁾

1800-1820

(Suite)

JOSEPH QUESNEL

Beaucoup de rimeurs, parmi nos gens de la génération de 1800, s'occupent donc et s'amuse à faire des vers. Et le journalisme canadien-français, qui n'a été vraiment fondé que le jour où parut le premier numéro du *Canadien*, le 22 novembre 1806, donna occasion à tous ces poètes obscurs qui existent toujours et partout, et qui, sans que personne ne le puisse soupçonner, s'emploient, le soir, au coin de la table où causent la femme et les enfants, à faire des charades, à tourner une chanson, ou bien, s'ils sont belliqueux, à bander avec soin l'arc de l'épigramme, le journal leur donna à tous l'occasion de publier leurs vers, de satisfaire devant le public leur besoin de rimer, et de faire servir à leurs querelles toutes ces flèches qui gisent encore éparses à travers les feuilles des gazettes, et qu'ils n'avaient certes pas toutes empruntées au carquois d'Archiloque, de Juvénal, de Perse ou de Boileau.

Or, il y eut à cette époque, à côté de ces rimeurs canadiens, dont l'inspiration est, en général, fort courte, deux poètes, nés en France, qui vécurent dans notre pays, se mêlèrent à la vie

(1) Cf. *Bulletin*, janvier et juin 1904, avril, juin, septembre et novembre 1905.

canadienne, essayèrent plus d'une fois de la transposer dans leurs vers, et publièrent dans les journaux du temps de petites pièces qui ravirent l'admiration des lecteurs.

Sans doute, ces poètes ne sont pas précisément des nôtres ; ils ne sont pas de formation canadienne, et leurs habitudes intellectuelles portent plutôt la marque d'une discipline étrangère ; leur langue est beaucoup plus souple que la nôtre, et leur culture de l'esprit évidemment plus ouverte et plus complète que celle que l'on pouvait ici recevoir. Mais ces deux poètes, Joseph Quesnel et Joseph-D. Mermet, ont si vivement intéressé les Canadiens de la génération de 1800, ils ont, par leur exemple et par leur œuvre, exercé une si grande influence sur les versificateurs et les lettrés de ce temps, que nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte dans l'histoire des origines de la poésie canadienne.

Leur œuvre est encore pour la moitié inédite. Le *Répertoire national* en donne bien quelques parties, mais l'on peut voir dans cette précieuse collection de documents que Jacques Viger a réunis sous le nom de *Saberdache*, et qui est conservée dans les Archives du Séminaire de Québec, qu'il reste encore, dans ces cartons, un plus grand nombre de pièces qui mériteraient qu'on les mit au jour. Nous ne pourrions signaler ici que quelques-unes des meilleures poésies de Quesnel et de Mermet. Nous en ferons connaître assez toutefois, pour que l'on puisse voir comme ces deux poètes, qui furent les maîtres incontestés de la poésie canadienne au commencement du dix-neuvième siècle, rappellent assez bien ces poètes secondaires du dix-huitième siècle français qui excellaient à rimer d'une façon aisée, élégante, spirituelle, et qui s'exerçaient, au gré de la fantaisie, dans le lyrisme, dans la chanson, dans l'épigramme, dans le poème descriptif, et même dans la comédie.

* * *

Joseph Quesnel est le premier, en date, de ces deux poètes franco-canadiens ; il est aussi le plus considérable, sinon toujours pour la perfection et la spontanéité du vers, du moins pour l'étendue et la variété de son œuvre. Au surplus, c'est lui qui s'identifia le mieux avec les choses de notre pays. Il se fit absolument canadien, et le compatriote de tous ceux qui applaudissaient ses vers.

Né à Saint-Malo le 15 novembre 1749, il termina ses études à l'âge de dix-neuf ans, et il se fit ensuite, comme tant de vigoureux malouins, marin et coureur des mers.

Il entreprit d'abord quelques longs voyages dans les mers d'Afrique et de l'Inde. En 1779, il s'embarqua pour New-York, sur un vaisseau dont il avait le commandement. A la hauteur du banc de Terre-Neuve, ce vaisseau fut pris par une frégate anglaise, et Quesnel fut conduit à Halifax. De là il vint à Québec. Protégé par Haldimand, qui avait connu sa famille en France, il songea bientôt à s'établir au Canada. Il se fit naturaliser et se maria à Montréal. Après un voyage dans la vallée du Mississipi, il fixa sa résidence à Boucherville. Il y pratiqua paisiblement le négoce de marchand de village, et quand la clientèle désertait son comptoir, et le laissait seul avec ses ballots de marchandises, le poète consolait le marchand en faisant des vers. Il revint plus tard à Montréal où il mourut le 3 juillet 1809.

Quesnel avait vraiment la passion de rimer. Il était, dit-on, né poète et musicien. Molière, Boileau et un violon, c'était là ses ordinaires compagnons de voyage.

Il fit beaucoup de musique profane, et aussi beaucoup de musique sacrée pour l'église paroissiale de Montréal; il composa, nous assure le compilateur du *Répertoire national*, un opéra: *Lucas et Cécile*, dont nous ne retrouvons pas le texte dans la collection des œuvres de Quesnel, qui fait partie de la *Saberdache* de Jacques Viger. Mais son œuvre principale consiste en un grand nombre de poésies, épîtres, hymnes, épigrammes, chansons; il a aussi laissé un dialogue en vers: *Le rimeur dépité*; une comédie en vers: *l'Anglomanie*; deux comédies en prose: *Colas et Colinette*, et les *Républicains français*.

* * *

Joseph Quesnel fait surtout de la poésie légère et badine. Sa muse ne se lasse pas de plaisanter, et souvent il lui arrive de s'y prendre de façon si spirituelle et si délicate que les vers du poète sont alors tout pénétrés de grâce aisée et souriante. A cet élégant badinage, il joint volontiers une ironie piquante qui, sans paraître y toucher, enfonce ses fines pointes dans la chair d'autrui.

L'Épître à M. Généreux Labadie est une des œuvres qui caractérisent le mieux la facilité abondante et la malice courtoise de l'auteur.

Généreux Labadie était instituteur à Verchères. Il s'occupait d'enseignement primaire à une époque où les maîtres étaient sans doute encore moins payés qu'aujourd'hui. Mais pour arrondir son budget, il imagina un moyen auquel il est étonnant que n'aient pas songé nos modernes réformateurs de notre système d'instruction publique. Il se mit à faire des vers, que le gouvernement aurait le devoir de récompenser. Mais il ne suffit pas d'être pauvre pour faire de bons vers : et les vers de Généreux Labadie étaient fort médiocres, peu goûtés du public, et sans doute inconnus au ministère.

Or, Labadie avait encore ceci de commun avec les mauvais poètes qu'il n'avait pas conscience de sa faiblesse, et estimait fort les productions de son esprit. Il se répandit donc en plaintes amères contre ses contemporains ; et Joseph Quesnel, qui éprouva sans doute lui-même, et plus d'une fois, les effets de la grande apathie que l'on avait alors chez les politiques et dans la société canadienne pour les choses de la littérature, écrivit une *Épître* à Labadie pour mêler ses regrets aux siens, se moquer un peu des vers du pédagogue, et pour lui offrir dans le spectacle de leur commune infortune une suffisante consolation.

Cette *Épître* mêle dès le début la satire à la bénédiction.

Toi qui trop inconnu mérites à bon titre,
 Pour t'immortaliser, que j'écrive une épître,
 Toi qui si tristement languis en l'univers,
 Labadi, c'est à toi que j'adresse ces vers.
 Quand je vois tes talents restés sans récompense,
 J'approuve ton dépit et ton impatience ;
 Et je tombe d'accord que nous autres rimeurs
 Sommes à tort en but à messieurs les railleurs.
 Je sais qu'à parler vrai, ta muse un peu grossière
 Aux éloges pompeux ne peut donner matière ;
 Mais enfin tu fais voir le germe d'un talent
 Que doit encourager tout bon gouvernement.

.....
 Mais celui par malheur sous lequel nous vivons
 Ne sut jamais, ami, tout ce que nous valons.
 Quelle honte, en effet, au pays où nous sommes
 De voir le peu de cas que l'on fait des grands hommes !

Quesnel dit ensuite comment les faveurs ministérielles vont à des gens qui méritent moins que le poète.

Et ces gens qui sont-ils ? Les uns militaires,
 En tout point dépourvu de talents littéraires,
 Qui parce qu'un boulet leur a cassé le bras,

S'imaginent que d'eux l'on doit faire grand cas ;
 Les autres, magistrats, juges, greffiers, notaires,
 Conseillers, médecins... ou même apothicaires...
 Car sur la liste enfin des gens à pension,
 L'on trouve tout état, toute profession,
 Le rimeur excepté. Quelle injuste manie !
 Faut-il que sans pitié la fortune ennemie
 Nous ait, pour nos péchés, cloués dans un climat
 Où les gens sont sans goût ... ou l'ont trop déliéat.

Puis comme Boileau consolait Racine des cabales que l'on machinait contre ses meilleures pièces en lui racontant comment Molière avait lui-même souffert de l'ingratitude de ses contemporains, Quesnel veut encourager Labadie par l'exemple des mésaventures qui lui sont arrivées. Musicien et poète, il a vu lamentablement échouer devant le public canadien sa musique et ses vers.

Voici le fait : privé de retourner en France,
 J'arrive en ce pays ; pleins d'affabilité,
 Ils exercent sur moi leur hospitalité ;
 De ce je ne me plains. Mais, las ! point de musique.
 A table, ils vous chantaient vieille chanson bachique ;
 A l'église c'étaient deux ou trois vieux motets
 D'un orgue accompagnés, qui manquait de soufflets.
 Cela faisait pitié. Moi, d'honneur je me pique :
 Me voilà composant un morceau de musique,
 Que l'on exécuta dans un jour solennel :
 C'était, il m'en souvient, la fête de Noël.
 J'avais mêlé de tout dans ce morceau lyrique,
 Du vif, du lent, du gai, du doux, du pathétique :
 En bémol, en bécarré, en dièse, et cætera ;
 Jamais je ne brillai si fort que ce jour-là.
 Hé bien, qu'en advint-il ? On traite de folâtre
 Ma musique qu'on dit faite pour le théâtre.
 L'un se plaint qu'à l'office il a presque dansé ;
 L'autre dit que l'auteur devrait être chassé :
 Chacun sur moi se lance et me pousse des bottes.
 Le sexe s'en mêla, mais surtout les dévotes ;
 Doux Jésus, disait l'une, avec tout ce fracas,
 Les saints en paradis ne résisteraient pas.
 Vrai Dieu ! lorsque ces cris, disait une autre, éclatent,
 On dirait qu'au jubé tous les démons se battent.
 Enfin cherchant à plaire en donnant du nouveau,
 Je vis tout mon espoir s'en aller à vau-l'eau.

Rebuté dans la musique, Quesnel déclare qu'il voulut se rendre fameux dans la littérature.

Bientôt de mon cerveau sort une comédie.
Une autre la suivit. Deux pièces, c'est beaucoup ;
On parlera de moi, disais-je, pour le coup ;
En tous lieux j'entendrai célébrer mon génie.

.....
Ma pièce enfin paraît : ô flatteuse soirée :
Oh ! il faut être auteur pour en avoir l'idée.
On rit, on rit, on rit, mais ce fut tout aussi ;
Jamais je n'en reçus le moindre grand merci :

.....
Et qui pis est, privé des honneurs du poète,
Pas un seul mot de moi ne fut sur la gazette.

Ces insuccès font pourtant réfléchir l'auteur. Si la faute en était aux œuvres elles-mêmes ?

Pour moi, je t'avouerai que mon œuvre comique
N'eût pu d'un connaisseur soutenir la critique.
J'avais quatre grands mois travaillé comme un chien,
Et la pièce, entre nous, ma foi, ne valait rien.

Mais pourquoi ne fait-on pas ici comme en France où l'on applaudit souvent des auteurs qui endorment le parterre et le font bâiller ?

Je conviens que tes vers ne valent pas grand'chose,
Qu'un lecteur bonnement croit lire de la prose ;
Cependant dussent-ils cent fois plus l'ennuyer,
D'un compliment du moins on devrait te payer.

Au reste, si les contemporains nous dédaignent, la postérité nous rendra justice ; c'est pour elle que nous devons écrire. Et c'est par cette pensée que Quesnel termine son épître.

Pour nous, cher Labadi, dans ce pays ingrat,
Où l'esprit est plus froid encor que le climat,
Nos talents sont perdus pour le siècle où nous sommes,
Mais la postérité fournira d'autres hommes,
Qui goûtant les beautés de nos écrits divers,
Célébreront ma prose aussi bien que tes vers.
Prédire l'avenir est ce dont je me pique.
Tu peux en croire enfin mon esprit prophétique :
Nos noms seront connus un jour au Canada
Et chantés de Vaudreuil à Kamouraska (1).

(1) *Variantes* : de Longueuil... jusques au Grand-Maska, cf. *Saberdache*.
...de Longueuil... jusques à Yamaska, cf. *Almanach des Dames pour 1807*...
publiée à Québec, par L. Plamondon. La leçon de notre texte est celle du
Répertoire national.

Il faut rattacher à cette *Épître*, et à quelques-unes des idées qu'elle enferme, le dialogue en vers que Joseph Quesnel a intitulé : *Le Rimeur dépité*.

Évidemment, Joseph Quesnel avait remarqué comme l'on était encore beaucoup indifférent dans ce pays à ces questions d'art et de lettres qui ailleurs, et particulièrement en France, sollicitent si vivement l'attention des esprits. On sait, du reste, que ce fut là et pendant longtemps l'une des causes qui ont retardé ici la création d'une littérature nationale. Bien des raisons, d'ailleurs, et parfois impérieuses, expliquent et justifient, au temps de Quesnel, cette apathie, que peut-être nous avons trop bien conservée, mêlée à toutes ces traditions utilitaires qui ont développé parmi nous une grande paresse de l'esprit. A force d'avoir laissé en friche le champ des lettres et de la pensée, on se persuade si facilement qu'après tout on peut se dispenser de le cultiver, et que même il importe assez peu de préparer les laboureurs qui pourraient y tracer demain leur sillon.

Eh bien ! Quesnel voulut insinuer à ses compatriotes que vraiment ils pourraient peut-être déjà mieux apprécier ceux qui font de la littérature. Il écrivit donc *le Rimeur dépité*, et pour ne paraître pas trop intéressé, il s'appliqua à opposer à l'apathie coupable des Canadiens les instances assez ridicules d'un poète importun.

Il prend comme type, qu'il veut évidemment généraliser, les Canadiens de son village, et le poète, le rimeur qui est en scène n'est donc pas autre que Joseph Quesnel lui-même. Il veut, un bon matin, quitter Renonville—lisez Boucherville—parcequ'il n'y trouve personne qui consente à l'écouter lire ses vers. Les gens de Boucherville n'ont jamais le temps d'entendre leur poète-marchand ; les intellectuels du village, le notaire, le médecin, le seigneur et monsieur le curé préfèrent eux-mêmes aux vers du poète des distractions moins académiques ; et s'ils prêtent un moment l'oreille, ils trouvent bientôt une raison de se retirer et de planter là leur lecteur.

Madame François, à qui monsieur François—c'est le nom du poète, et le pseudonyme de l'auteur—fait part de son dépit, console assez mal son mari. Elle-même se plaint de la sotte manie de rimer qui absorbe trop l'époux et le père de famille.

Rien ne nous a manqué jusqu'ici, j'en conviens,
 Mais enfin je persiste, et de plus je soutiens
 Que si d'un rimailleur vous suivez la carrière,
 Tout droit à l'hôpital nous irons vent arrière.
 Retenez que c'est moi qui vous prédis cela. (1)

A quoi M. François, tout vexé, répond :

Un rimailleur, à moi !—Rimailleur est bon là !
 Sachez mieux appliquer les termes, je vous prie,
 Et rappelez-vous bien l'*Épître à Labadie*.
 Certes, ni l'un ni l'autre, en dépit des railleurs,
 Ne devons jamais être appelés rimailleurs.
 A vos discours piquants je suis toujours en butte.

Puis il raconte à sa femme comment ce matin même, il a sans succès couru tout le village pour lire un sonnet qui l'avait tenu toute la nuit éveillé.

Toute la nuit entière, au lieu de sommeiller,
 Des vers où je songeais m'ont forcé de veiller.
 C'était pour un sonnet, et vous savez sans doute
 Pour faire un bon sonnet quelle peine il en coûte.
 J'en ai fait un pourtant, qui même était très bon.
 Or, le soleil étant déjà sur l'horizon,
 Je me lève et soudain sautant sur l'écrivoire
 Je mets sur le papier ces vers dont ma mémoire
 Ne pouvait pas garder le juste arrangement.
 Puis, pour m'en faire honneur, je cours chez le notaire ;
 Tout y dormait encore. Je cours au Presbiter.
 J'accoste le bedeau d'un air délibéré
 Et demande à parler à Monsieur le Curé,
 Croyant bien si matin le trouver en chemise ;
 Point. Il était déjà huché sur son église,
 Et du maître-maçon dirigeant l'atelier
 Faisait partout courir la pierre et le mortier.
 Mon sonnet à la main, je grimpe sur l'échelle ;
 Mais la hauteur du mur me troublant la cervelle
 Je descends en tremblant à l'aspect du danger,
 Et je vais au logis du docteur Béranger.
 En entrant, je le vois au fond de sa cuisine
 Faisant cuire un pâté—certes ! de bonne mine.
 Je viens vous faire part, lui dis-je, d'un sonnet ;
 S'il est de votre goût, je le croirai bien fait.
 Je m'en vais, cher Docteur, vous en faire lecture,

(1) *Ma Saberdache*, M. Joseph Quesnel, p. 159.

Écoutez, s'il vous plaît.—Un sonnet ! je vous jure
 Sur mon honneur, dit-il, que je m'y connais bien ;
 Mais je suis à l'instant occupé comme un chien...
 Vient-on pas me chercher encore pour un malade !
 Le docteur, à ces mots, prend son chapeau, s'évade
 Et me dit en riant : Demain, Monsieur, demain,
 Et je reste tout seul, mon sonnet à la main.

Pas plus de succès chez le notaire où retourne M. François, ni chez sa voisine, ni chez M. Renonville. Il entre chez un marchand du village ; ce confrère sans doute lui témoignera quelque sympathie. Le marchand s'imagine d'abord, en apercevant le sonnet que tire de sa poche M. François, que celui-ci lui apporte un compte ; puis il déclare n'entendre rien « à sonnets ni sornettes », et parle de vente et d'achats, et d'échange de chevaux au pauvre poète dont le rêve se heurte toujours à de si triviales réalités.

Chez le seigneur de la Montagne, où il s'en va, il ne trouve à la maison qu'une servante. Mais

...jugeant par ses yeux de l'esprit qu'elle avait
 Je m'assis auprès d'elle et lui lus mon sonnet.
 Comme je déclamaïs avec beaucoup d'emphase,
 Je crus que mes talens lui causaient une extase ;
 Point du tout, ce n'était que de pure frayeur...
 Allons, dit-elle, allons, cessez votre manière
 Ou bien je m'en plaindrai à Monsieur Labusière.
 Je suis fille d'honneur, ... pour qui me prenez-vous ?
 Comptez-vous m'attraper et vous moquer de nous ?
 Sachez qu'on n'aime point d'entendre des sottises ;
 Allez, allez plutôt vendre vos marchandises...

Enfin, après d'autres courses inutiles, le poète entre chez Dorimon où Madame, qui se pique sans doute de littérature, consent volontiers à entendre la lecture du sonnet.

A ces mots transporté, je fouille dans ma poche
 Pour en tirer l'écrit qui doit me faire honneur...
 Mais quel affreux revers ! quel tourment ! quel malheur !
 La poche de l'habit par un coin décousue
 Avait laissé glisser le papier dans la rue.
 Je le cherche partout, mais inutilement.
 O coup par trop cruel ! malheureux accident !
 De mon sonnet perdu la triste destinée
 M'ôtera l'appétit pour toute la journée.

Mais pour se venger de tous ces gens grossiers qui ne voulaient pas ouïr son sonnet, M. François déclare qu'il va les inviter tous à souper, et que dans sa maison, les portes closes et fermées à double tour pour que personne ne puisse s'échapper, il leur lira ses poésies.

Madame, qui entend le badinage, et sait son mari incorrigible, trouve la plaisanterie bonne, y consent, et de plus donne au poète toute liberté de faire des vers.

Aux talens d'un Rimeur opposer des barrières,
C'est vouloir dans leurs cours arrêter les rivières.
Qui jadis a rimé, ce dit-on, rimera
Comme aussi le moulin qui a moulu moudra.
Ainsi donc, cher mari, suivez vos destinées.
Que les Parques, encor pendant bien des années
Pour conserver vos jours en prolongent le fil !
Et puissiez-vous rimer longtemps !...

Ainsi-soit-il !

répond M. François, et le rideau tombe sur ce mot final et presque liturgique.

Mais l'âme de Quesnel ne savait pas seulement sourire, ou se répandre en des sujets où apparaissait une satire aimable et légère ; elle se faisait parfois rêveuse, elle se teintait de mélancolie, et elle laissait alors très volontiers errer son regard et sa pensée sur tous ces spectacles de la nature qui soutiennent si merveilleusement les méditations solitaires. Il y avait en Joseph Quesnel un romantique, ou, plus précisément, un poète de la nature ; et c'est lui, peut-être, qui le premier parmi nous essaya de chanter les ruisseaux et les jardins.

Et cela vaut la peine d'être remarqué puisque nous sommes à une époque où la poésie française va se transformer et se rajeunir dans des sources nouvelles d'inspiration, et exercer en particulier sur les spectacles de la nature sa voix et ses accents. Non pas certes, qu'il faille faire de Quesnel un précurseur de Lamartine, lequel n'a jamais lu le pauvre petit poète qui chantait sur les bords du Saint-Laurent ; mais Quesnel, qui vécut et s'instruisit en France, connaissait sans doute cette poésie de second ordre qui dès la fin du dix-huitième siècle s'essayait à faire entrer la belle nature dans l'art littéraire, et qui la voulait faire pénétrer dans les vers, au moment même où Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau l'introduisaient dans la prose.

Et c'est donc un écho de ces chants lointains que faisaient entendre ici ces strophes que Quesnel composait *Sur un ruisseau* ⁽¹⁾. Il veut persuader ce ruisseau de se renfermer en sa source, et de n'aller pas perdre au grand jour, au soleil clair, ou sous l'orage qui traverse la prairie, sa fraîcheur et son repos.

O toi qui reposais sur ton urne tranquille,
Toi que mille rochers couvraient de leurs remparts,
Ruisseau, pourquoi sortir du fond de ton asile ?

Ah ! crains le bruit et les regards.

Un soleil imposant, des campagnes riantes,
Des jours étincelants et des nuits plus touchantes,
Tout promet le bonheur, mais tout a des hasards :
Tu t'échappes, tu tuis guidé par l'espérance ;

Mais ce bonheur dont l'apparence

Fait frémir tes flots agités,

Ce bonheur que tu suis n'est qu'une ombre infidèle :

.....
Loin de ces amoureux ombrages,

Hélas ! ne crois pas que toujours

Les cieux d'un rayon pur éclairent tes rivages.
.....

Mais le ruisseau n'entend pas les avertissements du poète, et il s'en va toujours sur la pente où son cours l'entraîne. Le poète alors lui souhaite un voyage heureux.

En cet instant la nature est parée

Des plus éclatantes couleurs ;

Le soleil plane seul dans la voûte azurée ;

Tout sourit. Amusé de présages trompeurs

Tu tuis le vallon solitaire
.....

Eh bien ! obéis donc à ta pente invincible,

Et quitte de ces bords les constantes douceurs.

Puisse ton onde, en ta course paisible

Ne voir, n'arroser que des fleurs !

Puissent les Dryades charmantes,

Sous un feuillage toujours frais,

Confier à tes eaux errantes

Le doux trésor de leurs attraits !
.....

(1) Cf. *Répertoire national*, I, 76.

Et comme il fallait s'y attendre le poète exilé oublie qu'un Océan, où se perdra le petit ruisseau, le sépare du pays des premières affections, et il confie au ruisseau déserteur un amoureux message :

Et si jamais, traversant ma patrie,
Tu viens baigner, après quelques détours,
Cette terre, hélas ! si chérie,
Où j'ai vu naître, avec mes premiers jours,
Mes sentiments pour Marie...
O ruisseau fortuné ! ralentis un moment
Le cours impatient de ton onde incertaine ;
Va soupirer aux pieds de celle qui m'enchaîne,
Et porte-lui les vœux du plus fidèle amant.

C'est tout à fait dans le goût bucolique des idylles de la fin du dix-huitième siècle : alors que l'on aimait à mêler à un brin de philosophie l'émotion vraie ou factice des bergers et des bergères.

Les *Stances sur mon jardin* ⁽¹⁾, composées la même année que les couplets au ruisseau, nous ramènent encore à la nature ; et cette fois l'esprit et l'imagination seuls s'unissent pour méditer et rêver.

Petit jardin que j'ai planté
Que ton enceinte sait me plaire !
Je vois en ta simplicité
L'image de mon caractère.
.....
D'un fleuve rapide en son cours
Tes murs viennent baiser la rive ;
Et je vois s'écouler mes jours
Comme une onde fugitive.
Lorsque pour goûter le repos,
Chaque soir je quitte l'ouvrage,
Que j'aime, jeunes arbrisseaux,
A reposer sous vos ombrages !
Votre feuillage tout le jour
Au doux rossignol sert d'asile ;
C'est là qu'il chante son amour,
Et la nuit il y dort tranquille.
O toi qui brilles en mon jardin,
Tendre fleur, ton destin m'afflige ;
On te voit fleurir le matin,
Et le soir, mourir sur ta tige.

(1) *Répertoire*, I, 74.

Cette poésie ne s'élève pas toujours, il est vrai, d'un vol bien souple et léger, mais elle est tendre; le sentiment n'y est pas très profond, mais il est délicat: et tout cela révèle assez bien l'âme française qu'avait ici apportée Joseph Quesnel.

*
* *

Joseph Quesnel s'est aussi essayé dans la poésie didactique. Non pas qu'il ait entrepris, en ce genre, un long poème; il a voulu tout simplement donner *aux jeunes acteurs* ⁽¹⁾ qui en notre pays se mêlaient de jouer la comédie, quelques conseils pratiques. Or, l'on sait que la poésie didactique est peut-être de toutes les sortes de poésies que l'on peut faire, celle qui fatalement, et par la nature même des choses, se rapproche le plus de la prose. Les cours et conférences en vers sont rarement pénétrés d'une flamme vive d'imagination et d'enthousiasme. Tous les professeurs ne sont pas des Lucrèces. Ce que l'on doit donc surtout exiger de ce genre de poésie, ou du moins ce que l'on y rencontre d'ordinaire, c'est une versification aisée, une élégance harmonieuse, une pensée claire et rapide: et ce sont les qualités que Joseph Quesnel réussit à faire passer dans ses vers. Ses préceptes sur l'art de bien dire au théâtre sont eux-mêmes fondés sur la plus décisive expérience et sur la nature.

Acteurs, pour réussir voici la règle sûre :
Observez, imitez, copiez la nature ;
Examinez surtout quelles impressions
Produisent sur les traits toutes les passions ;
Afin, selon le cas, qu'en votre personnage,
Vous puissiez sur cela mouler votre visage.

Le ton de la voix doit être lui-même mesuré sur les choses qu'il faut exprimer :

Je sais que, plus touchant, le ton de Melpomène
Veut qu'avec dignité l'on parle sur la scène ;
Toujours triste, éperdue, la tragédie en pleurs
Se plait dans les alarmes et vit de ses douleurs ;
Mais sa joyeuse sœur, de sarcasmes nourrie,
Veut que tout simplement on converse et l'on rie.

Puis Quesnel donne des conseils sur le choix des costumes, sur le naturel du langage, la rapidité convenable du débit, et il termine en recommandant aux acteurs de ne jouer jamais que des pièces qui soient morales, et bienfaisantes à l'âme des spectateurs.

(1) *Répertoire*, I, 83.

Parfois encore Quesnel aimait enfermer son esprit dans le cadre étroit d'une épigramme ou d'une chanson. Et il ne laissait pas de mêler à ses joyeux propos un peu de philosophie. C'est ainsi qu'il a composé une chanson qui devint très populaire dans la société lettrée de son temps. *Le petit bonhomme vit encore* ⁽¹⁾ est une agréable fantaisie sur cette persistance avec laquelle nos instincts réprimés, nos défauts corrigés, nos passions domptées reviennent toujours à quelque heure de la vie surprendre notre naïve sécurité: toutes ces choses renaissantes, c'est *le petit bonhomme qui vit encore*.

Quesnel d'ailleurs se flatte d'être lui-même encore vivant, alors que tant d'autres Français ont succombé dans ces horribles boucheries que les guerres civiles et étrangères ont si souvent organisées à travers l'Europe dans sa chère France.

La guerre a fait couler le sang
 Dans tous les coins de ma patrie;
 Jamais l'affreuse tyrannie
 Ne fit périr tant d'innocents;
 Pour moi que les destins prospères
 Ont sauvé du sort de mes frères,
 Je dis, en bénissant mon sort:
 Le p'tit bonhomme vit encore!

* * *

Ce sont ces mêmes qualités aimables et moyennes que notre poète a fait briller dans la comédie. Mais ici, ce n'est pas le rêveur mélancolique qui apparaît et s'étale, c'est plutôt l'auteur enjoué et satirique des *Épîtres* et des *épigrammes*. Quesnel ne connaît pas, ou du moins ne pratique pas la comédie larmoyante qu'inventa le dix-huitième siècle. Il est gai, et quelquefois très caustique dans ces essais dramatiques où il trouve l'occasion d'exercer tous les dons de son esprit. Il ne laisse même pas parfois d'être légèrement scabreux, et d'engager l'imagination des spectateurs dans des sous-entendus où la grivoiserie gauloise se donne carrière.

Deux comédies en prose: *Colas et Colinette*, et *les Républicains français ou la Soirée du cabaret*, ne se peuvent rattacher que par la personne même de l'auteur à l'histoire de la littérature canadienne. Le fond de ces pièces nous est étranger, et les

(1) Cf. *Répertoire national*, I, 73.

personnages eux-mêmes ne sont pas canadiens. C'est le Français seul qu'il y eut toujours en Quesnel qui les a composées. Le Canadien n'y a pas de part. Sans doute, *Colas et Colinette*, qui est la plus considérable de ces deux comédies, puisqu'elle se développe en trois actes, tandis que *la Soirée du cabaret* n'en a qu'un, est une comédie amoureuse, et à ce titre, elle est canadienne aussi bien que française, puisque rien n'est plus répandu par tout le monde que l'amour, mais encore faut-il observer que ce vieux et galant bailli qui veut enlever au rustique et grossier Colas, sa délicate et gentille Colinette, ne ressemble que de loin au magistrat canadien, et que Colas lui-même avec son langage très chargé de tournures incorrectes et qui est d'une bizarrerie excessive, ne représente pas du tout le type du jeune paysan du Bas-Canada. Cette comédie est pourtant le seul, croyons-nous, des ouvrages dramatiques de Quesnel qui ait été mis à la scène au Canada; elle fut jouée, à Montréal, en 1790.

Il n'apparaît pas que *les Républicains français ou la Soirée du cabaret*, aient eu en ce pays les honneurs de la représentation. Aussi bien, cette comédie dont la scène se passe dans un cabaret de Paris, sous le règne de Robespierre, est plus encore que *Colas et Colinette* une œuvre française. L'auteur a voulu montrer quelles licences et quelles orgies, et quelles immoralités pourraient engendrer les nouvelles libertés républicaines. Et il prête à ses personnages un langage qui leur convient à souhait.

Tout autre, et beaucoup plus intéressante pour nous est la petite comédie en vers et en un acte, intitulée *l'Anglomanie ou le Dîner à l'anglaise*.

Cette pièce est d'inspiration canadienne, et la matière en est fournie par le spectacle d'un travers social dont on pouvait être ici témoin dès le commencement du dix-neuvième siècle.

L'anglomanie n'est pas, en effet, un ridicule qui était réservé à quelques-unes des familles canadiennes-françaises qui en sont aujourd'hui atteintes et victimes, et qui s'imaginent qu'elles font paraître, dans notre société, une distinction d'esprit et de manières d'autant plus grande qu'elles se laissent davantage pénétrer par les modes et les mœurs anglaises, et qu'elles trahissent plus volontiers, avec leurs traditions, leur sang et leur langue. Cette apostasie élégante eut ses premiers dévots parmi nous il y a plus de cent ans, et c'est eux que vise et flagelle la mordante satire du poète de Boucherville.

C'est surtout le contact des militaires, c'est l'allure crâne et victorieuse des beaux officiers saxons qui a d'abord séduit les canadiens et les canadiennes. Et puis c'est aussi le spectacle de la vie large et fastueuse des riches fonctionnaires et commerçants anglais qui a entraîné dans l'anglomanie tous ceux que fascinent l'éclat de l'or, la mode, et tous ceux aussi qui apprécient par dessus tout l'honneur de s'introduire dans les salons de l'aristocratie officielle et régnante.

Il paraît bien que l'on résista à cette sollicitation de la vanité jusque vers la fin du dix-huitième siècle. Et l'on sait qu'après la guerre de l'indépendance américaine, où notre conduite loyale et vaillante nous valut l'admiration des Anglais, c'est encore le bon goût de la vieille politesse française qui triomphe dans tous les cercles de Québec et de Montréal.

Mais peu à peu, et sous l'influence de l'ambition et du désir de paraître dans le monde où s'étalait et brillait la plus grande richesse, on se relâcha de cette fidélité si lovable. Les familles bourgeoises ou seigneuriales se laissèrent entraîner dans l'anglomanie qui souvent troua leurs bourses; et des officiers de nos milices canadiennes donnèrent parfois l'exemple des coupables reniements. Or, c'est l'un des ces officiers que Joseph Quesnel mit en scène dans *l'Anglomanie ou le Dîner à l'anglaise*. Le colonel Beauchamp a marié la fille de monsieur Primenbourg, qui est, son nom l'indique, un seigneur de village. Or, le colonel n'estime que ce qui est anglais, dédaigne tout ce qui rappelle la bonne simplicité française, et qui plus est, il convertit à ses sottes préférences son beau-père, M. Primenbourg.

Il a commencé par faire éconduire de la maison des Primenbourg les parents trop rustiques qui la fréquentent, et qui sont un obstacle à l'éducation nouvelle. Grâce à ses relations avec le gouverneur, le colonel a obtenu que celui-ci viendra dîner demain chez M. Primenbourg. C'est le triomphe et la récompense de l'anglomanie. Mais voici que précisément l'on attend pour ce même jour la sœur de madame Primenbourg et son cousin. Le colonel prétend qu'il ne les faut pas recevoir, et que leurs manières de France vont gâter le repas.

Lorsqu'il s'agit de goût et d'élégance,
Pouvez-vous donc citer encore votre France?
Je vous l'ai déjà dit, vos parents ne sont pas
Propres à figurer dans un pareil repas.

On procède donc avec beaucoup de soin au choix des invités, et l'on se propose de bien *diner à l'anglaise*, lorsque M. le gouverneur, qui a appris que les parents des Primenbourg ne pourront assister au repas, fait mander à M. Primenbourg qu'il remet à un autre jour sa visite, attendu qu'il désire vivement rencontrer autour de la table de famille tous les parents empêchés d'y paraître.

Cette leçon très discrète et très avisée du gouverneur fait comprendre aux Primenbourg la sottise de leur vanité; ils reviennent donc à la mode française, sauf le colonel, qui consentira pourtant à s'asseoir près de ses cousins, et ne s'opposera plus aux vieilles traditions pour cette raison, peu militaire, que lorsqu'on est avec les loups, il faut hurler!

On ne doit pas chercher dans cette comédie de Quesnel une étude très pénétrante et très fouillée des mœurs de l'époque et de l'état d'âme des personnages. Quesnel s'amuse plutôt à la surface des choses, et il traduit d'ailleurs avec assez de précision les manifestations essentielles de l'anglomanie.

Les personnages représentent des types assez différents, et qui s'opposent suffisamment pour qu'ils puissent parfois se heurter.

Le colonel est un militaire et un anglomane dédaigneux. C'est un petit esprit, qui ne pouvant s'appliquer au fond des choses, s'absorbe tout entier dans les formes.

Quant à M. Primenbourg, son caractère est précisément de n'en avoir pas. C'est une volonté molle, sans consistance, qui obéit à toutes les influences. Et il revient à ses premières habitudes aussi vite et aussi facilement qu'il les avait quittées. Il est par dessus tout vaniteux, et c'est là principalement ce qui explique pourquoi il devient anglomane. Il est riche; c'est un seigneur de l'ancien régime, mais un de ces seigneurs qui pensaient s'honorer en sacrifiant aux modes de la cour du gouverneur leurs plus vieilles traditions. Voyez plutôt comme il remercie son gendre de lui avoir appris, comme on eût dit en France au dix-septième siècle, le bel air des choses.

J'en rends grâce au ciel, colonel, chaque jour.
Je devais, en effet, être bien ridicule!
Ma femme, ma maison, mes meubles, ma pendule,
Rien n'était à l'anglaise, et jusqu'à mes couverts
Tout rappelait chez moi le temps des Dagoberts;
Mais docile à vos soins, à vos conseils fidèle,

Je changeai tous mes plats, je fondis ma vaisselle ;
 Et changeant l'or en cuivre et l'argent en laiton,
 Ma maison fut en peu mise sur le bon ton. (1)

Désormais il va donc modeler son esprit et sa vie sur la vie et sur l'esprit des Anglais. Un poète (2) l'avait plaisanté l'autre jour, et avait insinué, du moins M. Primenbourg avait ainsi pris la chose, qu'il n'attelait à sa voiture qu'une chétive rossinante. Et M. Primenbourg, qui en voulait à ce poète, lui pardonne maintenant puisqu'il a appris qu'en Angleterre on tolère le badinage et la malice des poètes. (3)

Le personnage le plus intéressant et le personnage sympathique de la comédie, c'est la douairière de Primenbourg. Elle représente le vieil esprit français, et toutes les pieuses traditions qu'elle voit avec peine s'en aller du foyer. Les grand'mères restent toujours comme les témoins fidèles des âges et des mœurs qui disparaissent. Et celle-ci est, dans la demeure transformée des Primenbourg, la conscience vivante d'un passé qui essaie de se survivre à lui-même.

C'est à propos du *five o'clock tea* qu'elle montre d'abord, de façon plaisante, son sentiment. Elle demande au colonel des nouvelles de sa petite fille (4).

Comment va notre fille ?

LE COLONEL

Toujours à l'ordinaire. On prit hier le thé
 Chez le vieux général, et je suis invité
 Avec elle aujourd'hui chez la jeune Baronne.

LA DOUAIRIÈRE

Vous la ferez mourir, je crois, Dieu me pardonne,
 Avec tout ce thé-là ! Du temps de nos Français
 Qu'on se portait si bien—en buvait-on jamais ?
 Jamais ;—que pour remède, ou bien pour la migraine ;
 Mais avec vos Anglais la mode est qu'on le prenne
 Soir et matin, sans goût et sans nécessité ;
 On croirait être mort si l'on manquait de thé ;
 Aussi ne voit-on plus que des visages blêmes,
 Des mauvais estomacs, des faces de carêmes,
 Au lieu du teint vermeil de notre temps passé.
 Voilà ce que produit cet usage insensé !

(1) Scène I.

(2) Ce poète est M. François, qui voulut lire son sonnet à M. Primenbourg. Voir le *Rimeur dépité*, où M. Primenbourg porte le nom de M. d'Imberville.

(3) Scène VI.

(4) Scène II, p. 73.

A quoi répond M. Primenbourg :

Vous ne devriez pas, par égard pour mon gendre,
Ma mère, sans sujet, nous faire cet esclandre ;
Apprenez que jamais le thé d'un Général
Au plus faible estomac ne peut faire de mal.

LA DOUAIRIÈRE

Je ne crois point cela...

Et quand, quelques instants après, cette excellente douairière apprend que l'on veut exclure du festin les parents des Primenbourg, elle dit vigoureusement à tous sa pensée et sa protestation⁽¹⁾.

LA DOUAIRIÈRE

Oh ! vraiment, colonel, vous nous la donnez bonne,
Qui donc, à votre avis, doit être du repas,
Si les sœurs, les cousins, les parents n'en sont pas !
Peut-on trouver mauvais d'être en leur compagnie ?

M. PRIMENBOURG

Ne vous échauffez pas, ma mère, je vous prie.
Notre gendre n'a point dessein de vous piquer ;
Sur le choix qu'on fera l'on peut bien s'expliquer ;
Mais, comme il dit très bien, il faut, ne vous déplaie,
Autant qu'il se pourra,—suivre la mode anglaise.

LA DOUAIRIÈRE

Anglaise ou non, pourvu que l'on les traite bien,
Qu'on soit poli, civil, la mode n'y fait rien.

M. PRIMENBOURG

Vous tenez trop, ma mère, à vos anciens usages.

LA DOUAIRIÈRE

Les anciens, croyez-moi, n'étaient pas les moins sages.

M. PRIMENBOURG

Hé bien ! soit ; mais enfin, puisqu'on a le bonheur
Aujourd'hui d'être Anglais, on doit s'en faire honneur,
Et suivre, autant qu'on peut, les manières anglaises.

LA DOUAIRIÈRE

Hé bien ! pour moi, mon fils, je m'en tiens aux françaises.
Contester avec vous, c'est perdre son latin.
Tout comme il vous plaira reglez votre festin ;
Pour moi, je n'en suis pas ; adieu.

(1) Scène II, p. 76.

On conçoit aisément comme cette gardienne opiniâtre des traditions apprendra avec joie, à la fin de la comédie, le désappointement et la conversion de son fils. ⁽¹⁾

C'est très bien fait, mon fils ; laissons-là les détours,
Et, si vous m'en croyez, abjurez pour toujours
De ces tons étrangers l'orgueil si ridicule.
Je vous l'ai toujours dit,—vous êtes trop crédule.
Un chacun vaut son prix : que l'Anglais soit Anglais,
Et quant à nous, mon fils, soyons toujours Français.

A côté de ces personnages principaux, Quesnel a placé des personnages secondaires qui accentuent le travers de l'anglomanie ou qui introduisent quelque variété dans la trame de la comédie.

C'est Lucette, fille de M. Primenbourg, jeune étourdie qui n'a d'yeux et de tendresse que pour ce qui est anglais. Elle est ravie que la sœur du colonel soit invitée à présider le repas.

On ne peut mieux choisir. Vraiment j'en suis bien aise.
C'est elle qui connaît la politesse anglaise !

Et quand le colonel annonce avec orgueil que bientôt sans doute Paris sera occupé par les troupes anglaises, Lucette s'en réjouit d'avance à la pensée que ce jour-là il y aura grand gala chez M. le gouverneur, et que la famille des Primenbourg y sera invitée.

C'est aussi le docteur Pennkrève, un médecin allemand, qui traverse le salon des Primenbourg, et se félicite de ce que sur quatre patients phtisiques qu'il avait à traiter, il n'en est mort que trois !

C'est enfin, et surtout, M. François, le poète, et sans doute encore le *rimeur dépité*, et par conséquent Joseph Quesnel lui-même qui vient ici renouveler ses doléances plaisantes et ses boutades sur le sort des lettres et de la poésie au Canada.

Ma foi, la poésie
Est un talent qu'ici personne n'apprécie.
Je suis si dégouté de tout le Canada
Que j'irais pour un rien rimer au Kamtchatka.

Quel mépris professent d'ailleurs les militaires anglomanes pour le pauvre poète français ! Le colonel répond à M. Primenbourg qui demande si l'on ne pourrait pas l'inviter à dîner.

(1) Scène X, p. 106.

Inviter un poète avec un Gouverneur ?
Ce serait lui donner plaisante compagnie.

Et lorsque M. Primenbourg, converti, décide que M. François sera du festin, le colonel l'en excuse d'avance, quoique bien à regret.

On lui passera son grotesque maintien,
Vu qu'il est à la fois poète et musicien.

Telle est, dans ses lignes principales et essentielles, cette petite comédie de mœurs que nous a donnée Joseph Quesnel. Ce n'est pas sans doute une œuvre puissante, mais elle est d'une lecture agréable, et si l'action était plus animée et plus vivante, si d'autre part le goût du public n'était pas aujourd'hui gâté par toutes les extravagances de la comédie contemporaine, et tout le bric-à-brac du drame américain, si le théâtre qui tire l'œil et flatte les sens n'avait pas rendu fastidieux celui qui ne s'adresse qu'à l'esprit, l'*Anglomanie* pourrait donner aux spectateurs de notre Auditorium plus d'une excellente leçon.

L'on comprend donc maintenant pourquoi Joseph Quesnel eut à la fin de notre dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième une si grande réputation de poète et d'artiste, et pourquoi il a sa place marquée dans l'histoire des influences qui se sont exercées sur la vie littéraire de ce temps. Plus d'un rimeur s'est alors essayé de décocher des épigrammes qui fussent aussi joliment tournées que les siennes. Et les lettrés de la génération de 1800 étaient vraiment reconnaissants à ce frère adoptif de donner quelque éclat à ce qu'ils s'excusaient d'appeler leur littérature.

Aussi la mort de Quesnel fit verser des larmes aux Muses canadiennes qui couvrirent sa tombe des fleurs de l'élégie. (1)

Quelle douleur ! Ah ! ciel, quelle tristesse
Chez Apollon et ses augustes sœurs !
On n'entend plus sur les bords du Permesse
Ces chants si doux, ces regrets enchanteurs
.....
Quesnel n'est plus. La Parque impitoyable
Tranche le fil qui ornait tant de vertus.
Et les échos, d'une voix déplorable,
Répètent tous : Quesnel n'est plus, Quesnel n'est plus !

(1) Cf. *Bibliothèque canadienne*, avril 1826, p. 153.

Plus de vingt ans après sa mort, Quesnel était encore parmi nos rimeurs le type du poète élégant et spirituel.

Oh ! que n'ai-je de Quesnel
La légèreté, le sel,
Le feu, la louable audace,

chantaient un ex-lieutenant qui déplorait en une longue complainte la perte de son grade, ⁽¹⁾ et c'était déjà, en vérité, du moins dans notre monde littéraire, la réalisation de cette prophétie qu'avait faite un admirateur de *Colas et Colinette* :

Quesnel, le père des amours,
Semblable à son petit bonhomme
Vit encore et vivra toujours. ⁽²⁾

CAMILLE ROY, P^{tre}.

(1) Cf. *le Magasin du Bas-Canada*, 1832, I, 90.

(2) Cf. *Bibliothèque canadienne*, décembre 1825, p. 16.

LES VOIX DE LA RACE

Extrait d'une lettre de M. Ch.-Th. Férét, le poète de *la Normandie exaltée*, à notre secrétaire. Après avoir dit ce qu'il faut penser du « grimoire rectangulaire » des gazettes de ce temps, M. Férét ajoute : (1)

Comment voulez-vous qu'il naisse de petits poètes chez vous, si vous laissez trainer sur vos tables ces papiers où le mot joue dans la phrase un rôle à demi obscène, se déguise sous des oripeaux burlesques? Le mot que l'enfant doué prend pour un être vivant! le mot qui dans son imagination vierge est tout à tour une libellule verte et bleue, une bille d'agate, un oiseau pépiant, une petite nacelle d'ivoire et de lin, un œil grave qui l'interroge, une bouche qui le nargue! Le journal, avec ses abstractions lourdes, est destiné aux vieillards qui ont vécu sans joie et sont restés des idéo-émotifs; à ceux qui compteront des doublons, auneront des étoffes; mais l'enfant a besoin d'images....

Ne tu pueri contempseris annos.

Il faut que les petits Canadiens ne lisent que de beaux livres sincères ou des journaux d'une langue munde et châtiée, afin qu'ils s'éveillent à la beauté, et qu'enfin des « arpents de neige » fleurisse une liliale poésie. Vous n'avez jamais eu de grand poète, qui vive de sa propre substance, d'aède puissant et libre. Et pourtant vous avez sous les yeux des horizons immenses, tous les accidents sublimes, toutes les colères dramatiques de la nature, pour vous emporter l'âme et crier par une bouche orageuse.

Est-ce que votre âme ne serait pas encore acclimatée, pas encore déracinée de la plaine beauceronne ou du val neustrien? Les poètes, ce sont les morts rédivives, ce sont les voix de la race. Peut-être que les génies qui présidaient à nos destinées ne se sont pas embarqués avec les Honfleurais et les Malouins. Les pauvres morts rôdent en gémissant autour de leurs tombeaux, et n'émigrent point où ils n'ont pas souffert. Ils ont fait des vœux pour le vaisseau, mais ils sont restés autour de nos clochers, dans nos cimetières herbeux, si pleins, si gonflés d'os qu'il faut des marches pour y atteindre et qu'on y ajoute chaque siècle un degré. Peut-être aussi qu'ils attendent la fin de la race sur son principal domaine, pour émigrer vers ceux qui seuls alors garderont l'Urne de Cendres. Quand la France se couchera pour mourir, sa fille lointaine héritera de ses richesses idéales. L'ange désailé passera la mer infertile avec la harpe ou la rote des trouvères. Oh! alors, pincez âprement la chorde, qu'elle vibre par-dessus le fifre saxon, mais nous ne l'entendrons pas...

Ch.-Th. FÉRÉT.

(1) Notre ami, M. Férét fait du Canada littéraire le cas qu'il faut. « J'admire une de vos qualités, dit-il ailleurs: la solidité dans la composition. Vous prenez la peine de penser, de coordonner; on sent en vous d'harmonieux architectes... » Mais le lecteur comprendra à quel point de vue spécial M. Férét s'est ici placé.

BIBLIOGRAPHIE

DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

(Suite)

279.—Thomas CHAPPAIS. *Discours et Conférences*. Québec (L.-J. Demers & frère), 1898, in-8, 340 pp.

V. pp. 37-38: *La nationalité canadienne-française*, conférence prononcée au Cercle catholique de Québec, le 30 mars 1880 (pp. 7-44).

280.—Th. BENTZON. *Au Canada — L'éducation et la société*. Dans la *Revue des Deux-Mondes*, Paris, 15 juillet 1898, vol. IV, t. 148, pp. 323-358.

V. p. 342. L'auteur constate la « confusion que le proche voisinage de l'anglais et du français produit souvent » au Canada, mais remarque aussi que les Canadiens « les plus attentifs évitent, afin de ne pas tomber dans ce travers, tous les anglicismes qui ont souvent cours chez nous (en France); beaucoup d'entre eux ne veulent pas même de *wagon* ni de *rail*, ils préfèrent *char* et *lisse* ».

1899

281-297.—P.-G. ROY. *Bulletin des Recherches historiques*. Lévis (P.-G. Roy), 1899, t. V, in-8, 383 pp. (V. N° 241.)

281.—P. 17. Benjamin SULTE. *Les Métis ou Bois-Brûlés*.

282.—P. 18. Louis FRÉCHETTE. *La traversée du Saint-Laurent*. Les mots *battures*, *bordages*.

283.—P. 30. Charles GILL. *Le mot « Shawinigan »*.

284.—P. 78. Sylva CLAPIN. *Le Lutin*.

285.—P. 81. Régis ROY. *Les Noyaux*. (Jeu canadien.)

286.—P. 85. C. G. Irlandais « Bas-de-Soie ».

287.—PP. 91-92. Benjamin SULTE. *Les « bonnes années »*.

288.—P. 94. Sylva CLAPIN. *Le mot « gerrymander »*.

Prononciation, signification et origine.

289.—PP. 105-107. Benjamin SULTE. « *Habitants* » et « *Hivernants* ».

290.—P. 144. Ernest GAGNON. *Anciennes expressions*. *Amarrer*.

291.—P. 152. Gustave OUMET. *La « Mitaine » des puritains*.

292.—P. 186. Gustave OUMET. *Une épiluchette*.

293.—P. 216. Sylva CLAPIN. *En Amérique*.

Les mots *Amérique, Américain*.

294.—PP. 216-218. Raphaël BELLEMARE. *Les « Corvées »*.

295.—PP. 274-275. Benjamin SULTE. *Le nom de « Batiscan »*.

296.—P. 304. Sylva CLAPIN. *Le loup-garou*.

297.—PP. 359-361. J.-M. LEMOINE. *Nos jurons populaires*.

298.—Ernest GAGNON. *A bâtons rompus. Contes, formulettes et blason populaire*. Dans l'*Album de la Revue canadienne*, Montréal (Beauchemin & Fils), 1899, in-8, 976 pp.; voir pp. 253-258.

Réimpression de l'article N° 259.

Formulettes d'introduction aux contes populaires. Blason populaire: *Jarrets noirs de la Beauce* (V. N° 272), *Beignets de Sainte-Rose*, *Chouayens ou Canons de Lorette*, *Sorciers de l'île d'Orléans*, *Dindes de la Malbaie*, *Moutons des Éboulements*, *Loups de la Baie-Saint-Paul*, *Têtes d'anguilles de la Petite-Rivière*, *Marsouins de l'île aux Coudres*, *Quêteurs de Saint-Gervais*.

299.—H. BENTZON. *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre*. Paris (Calman Lévis), 1899, in-18, 320 pp.

V. pp. 87-88. Les expressions canadiennes suivantes rappellent à l'auteur les parlers normands, bretons et poitevins: *brayer le lin*, *grouiller*, *itou*, *câlène* (coiffe), *brunante*, *sorouet*, *embarquer*, *débarquer*, *arrimer* ou *amarrier son tablier*, etc. L'auteur relève encore, p. 108, *poudrerie*; p. 117, *j'étiens*, *j'avions*, *sous le respect que je vous dois*, *je vas le cri*, etc.

V. p. 206. « Ce qui manque à tous les hommes de lettres du Canada, c'est, comme le disait très bien Octave Crémazie (N° 141), d'avoir un langage à eux, de parler iroquois ou huron... Écrivant en français comme les Belges, ils n'ont pas, à proprement parler, de littérature nationale; ils sont de simples colons littéraires. »

300.—Remy DE GOURMONT. *Esthétique de la langue française*. Paris (Société du *Mercure de France*), 1899, in-12, 323 pp.

V. pp. 98-101. Exemples de mots anglais naturalisés au Canada, *bargain*, *postage*, *draver*, *bâdrer*, *thébord*, *grocerie*, *poutine*, etc., pour servir « de guide en des circonstances analogues »; c'est une clef que les Français pourront consulter, dit l'auteur, « lorsqu'ils auront un doute sur la forme française que doit revêtir un mot étranger ». Ce dernier passage a été reproduit en entier dans le *Bull. P. F.*, I, p. 70.

301.—Adjutor RIVARD. *De la lecture à haute voix dans l'enseignement primaire*. Dans l'*Enseignement primaire*, Québec, XX^e année, janvier, février et avril 1899, Nos 5, 6 et 8, *passim*.

V. 1^{ère} partie. Les Canadiens français ne peuvent abandonner leur langue sans disparaître comme nation.

302.—E.-Z. MASSICOTTE. *Monographies de Plantes canadiennes, suivies de croquis champêtres et d'un calendrier de la Flore de la province de Québec*. Montréal (C.-C. Beauchemin & Fils), 1899, in-8, XIV+148 pp.

Les noms populaires canadiens d'un certain nombre de plantes sont indiqués.

303.—FIRMIN PARIS. *M. Louis Fréchette et la langue française*. Dans *la Défense*, Chicoutimi, 2 novembre 1899—1 février 1900.

Série d'articles où sont discutés les enseignements de M. Fréchette dans *Corrigeons-nous* (N° 206).

Nous donnons les principales expressions étudiées par Firmin PARIS (pseudonyme de l'Abbé Maxime HUDON), avec la date et le numéro du journal *la Défense* où chaque article a paru :

N° 41, 2 novembre : *Clavigraphe, clidographe, claviscrite* ; N° 42, 9 novembre : *Ordre en conseil, gouverneur en conseil, centin et cent, bâtisse* ; N° 43, 16 novembre : *Chou! chanter le coq, coqueriter, faire le coq, faire le singe, bouler quelqu'un du pied, brise-fer, bourrier, empiler du bois, lorsque et quand, goudrelle, coutrel, coudre, pickles, tordoir, crasseux* ; N° 44, 23 novembre : *Se flamber la cervelle, fumiste, il s'est fait voler, tramway, hôtel de ville, débenture* ; N° 45, 30 novembre : *Assaut et batterie, sollicitude, boucane, boucan, boucanage, boucaner, laisser et quitter, fat* (prononciation), *boire à même la bouteille* ; N° 46, 7 décembre : *Après* (préposition), *Boers* (prononciation), *mépris de cour, corps de pompiers, moulée de scie, bran de scie, pelle à la main et porte-ordures, télépathie, et télépatie* ; N° 47, 14 décembre : *Changement de venue, électrocuter, gadendard, gadendeur, redingote, checker, backer, badrer, achaler, Québécois et Québecquois, sciure* ; N° 49, 28 décembre ; N° 50, 4 janvier 1900 ; N° 52, 18 janvier : *Proposer en amendement, département de l'aqueduc, prendre une patente, claviscrite* ; N° 1, 25 janvier : *Limon, brancard, noyade, louve, écuyer, sir, honorable, en aucun temps* ; N° 2, 1^{er} février : *On* (nous), *lever* (réception), *décharger, patate, posthume, il est rumeur que, donner du trouble, donner des coups de poing*.

1900

304.—FIRMIN PARIS. *Un monstre à exécuter*. Dans *la Défense*, Chicoutimi, 9 août 1900, N° 29.

Le monstre à exécuter est le mot *électrocuter*.

305.—FIRMIN PARIS. *Technicalité*. Dans *la Défense*, Chicoutimi, 16 août 1900, N° 30.

Les mots *technique, technicité, technicalité*.

306-317.—P.-G. ROY. *Bulletin des Recherches historiques*. Lévis (P.-G. Roy), 1900, t. VI, in-8, 384 pp. (V. N° 211.)

- 306.—P. 28. Sylva CLAPIN. *La guignolée*.
 307.—PP. 51-53. J. GRIGNON. *La chasse-galerie*.
 308.—PP. 115-116. P.-G. R. (P. G. ROY.) *Origine du nom de « Bord-à-Plouffe »*.
 309.—P. 118. L.-M. BLONDIN. *Le comte de Caulincourt. La petite France*.
 310.—P. 159. P. *File indienne*.
 311.—P. 191. *Les « horse boats »*.
 312.—P. 196. P.-G. R. *Origine des noms de lieux*.
 313.—P. 209. H. de PUYJALON. *La belette*.
 314.—PP. 249-305. Sylva CLAPIN. *Les mots d'origine sauvage*. 72 expressions étudiées.
 315.—PP. 282-284. Sylva CLAPIN. *La chasse-galerie*.
 316.—P. 339. *Origines des noms de lieux*.
 317.—P. 349. P. *Le mot canadien « tire »*.

317a.—L'Abbé Lionel Saint-George LINDSAY. *Notre-Dame de la Jeune-Lorette en la Nouvelle-France*. Montréal (C^{ie} de publication de la *Revue canadienne*), 1900, in-8, 324 pp. Publié aussi dans la *Revue canadienne*, 1899 et 1900, *passim*.

PP. 128-132. Choix d'expressions proverbiales, triviales, figurées, etc., recueillies par le Père Pierre POTIER, durant son séjour à la Jeune-Lorette, du 18 octobre 1743 au 24 juin 1744. Extrait du vocabulaire mentionné aux Nos 3 et 527.

318.—Pierre-J.-O. CHAUVEAU. *Charles Guérin*, roman de mœurs canadiennes. Montréal (Compagnie de publication de la *Revue canadienne*), 1900, in-8, 382 pp.

Nouvelle édition de l'œuvre mentionnée au N^o 37. Le passage cité se trouve à la page 377.

318a.—Rodolphe LEMIEUX. *Les Origines du Droit franco-canadien*. Montréal (Théoret), 1900, in-8, XXIX+483 pp.

V. pp. 409-410. Historique de la lutte, au Parlement, en 1792, pour le maintien de la langue française comme langue officielle.

1901

319-329.—P.-G. ROY. *Bulletin des Recherches historiques*. Lévis (P.-G. Roy), 1901, t. VII, in-8, 384 pp. (V. N^o 241).

319.—P. 16. *Origine des noms de «Témiscamingue» et de «Mattawa».*

320.—PP. 21-23. Benjamin SULTE. *Le nom de «Nicolet».*

321.—P. 68. P.-G. R. (P.-G. ROY). *Origine du mot «Sayabec».*

322.—P. 81. *Origine du nom de «Baie-Verte, Baie-des-Puants».*

323.—PP. 119-121. James DOUGLAS. *L'origine du mot «Québec».*

324.—PP. 183-185. P.-G. R. *Le titre d'écuyer.*

325.—P. 191. Sylva CLAPIN. *Le nom de «Bostonnais, Bastonnais».*

326.—P. 223. Benjamin SULTE. *Honorable homme.*

327.—P. 272. *Origine des noms de la rivière «Rupert», du fleuve «Mackenzie», des îles «Button», de la baie «James».*

328.—PP. 315-316. *Origine du nom des «Bois-Francs».*

329.—P. 340. *Origine des noms de «Nouvelle-Écosse» et de «Annapolis».*

330.—Reginald WILLIAMS et George LE MAY. *The present day French-Canadian: two opposing points of view.* Dans *The Anglo-American Magazine*, Toronto, avril 1901, pp. 337-349.

Williams trouve les Franco-Canadiens superstitieux, et leur langage entaché de défauts et de singularités. LeMay défend ses compatriotes et cite Gailly de Taurines (N° 208) sur l'accent des Canadiens français.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, N° 528, *KJ '04*, p. I 429.

331.—Thomas O'HAGAN. *Canadian essays, critical and historical.* Toronto (Briggs), 1901, in-12, VII+122 pp.

V. chap. III: *French-Canadian Life and Literature.* P. 107: «Now, when we consider the language of the French-Canadians, we notice that it has one marked characteristic, uniformity.» P. 111: «It may be rude and ungrammatical, as might be expected, but it is not by any means a patois. It may be more the French of two hundred years ago than that of to-day, but it is still French, and not bad French either.»

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, N° 525, *KJ '04*, p. I 429.

332.—Madame DANDURAND. *Nos travers.* Montréal (Beauchemin & Fils) 1901, in-8, 232 pp.

V. p. 192: *Anglomanie.* Les anglomanes sont des gens qui, dans l'impossibilité d'être mieux, se sont imaginés d'être autres que ceux qui les entourent.

333.—Cyrus Townsend BRADY. *The fall of Quebec.* Dans *The Idler*, août 1901, pp. 28-40.

Origine du nom de *Québec* (exclamation de Cartier devant le cap Diamant : « Qué bec ! »)

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, N° 514, *KJ04*, p. I 427.

334.—Pierre BAULLAC. *Chronique*. Dans la *Revue légale*, nouvelle série (Organe de l'Association du jeune Barreau de Montréal), Montréal, 1901, t. VII, pp. 385-394.

Sur les expressions *Votre Honneur*, *Votre Seigneurie*, appliqués aux juges. (Cf. *Bull. P. F.*, II, pp. 180-181).

335.—N.-E. DIONNE. *Le patois existe-t-il en Canada?* Dans *le Monde illustré*, Montréal, 1 juin 1901.

Il n'y a pas de patois au Canada.

336.—Édouard FABRE-SURVEYER. *The French language in Canada. Is it a patois?* Dans *The Toronto Sunday World*, Toronto, 24 novembre 1901.

L'auteur cite Sulte, Bibaud, Legendre, ajoute le résultat de ses propres observations et cherche à démontrer qu'il n'y a pas d'accent au Canada.

337.—Adjutor RIVARD. *Manuel de la parole—Traité de prononciation*. Québec (Garneau), 1901, in-8, VI+296 pp.

En regard de la prononciation régulière des sons de la langue française, est notée la prononciation populaire franco-canadienne.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, N° 476, *KJ '04*, p. I 421 ; GUERLIN DE GUER, *Revue des Parlers populaires*, I, p. 89.

338.—J.-P. Tardivel. *La langue française au Canada*. Dans *la Revue canadienne*, Montréal, 1901, t. XXXIX, pp. 329-358.

Conférence lue devant l'Union catholique de Montréal, le 10 mars 1901.

Cette étude est divisée en six parties, dont les titres forment un sommaire de tout le travail : I. *Histoire de la langue française au Canada* ; II. *La langue parlée par les Canadiens est la vraie langue française* ; III. *Nos habitants canadiens parlent comme parlait Louis XIV* ; IV. *Les Canadiens, en général, n'ont rien inventé en fait de mots ou d'expressions* ; V. *C'est le langage des Canadiens instruits qui laisse, généralement, le plus à désirer* ; VI. *Aimons, respectons notre langage canadien, et travaillons à faire disparaître tout ce qui peut en ternir l'éclat*.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, N° 477, *KJ04*, p. I 423 ; *l'Ami du Clergé*, 28 novembre 1901.

V. N° 339.

339.—J.-P. TARDIVEL. *La langue française au Canada*. Montréal (Compagnie de publication de la *Revue canadienne*), 1901, in-12, XVII+69 pp.

Réimpression du N° 338.

340.—ANON. (Entrefilet s. s.) Dans *The Northwest Review*, Winnipeg, 27 novembre 1901.

Note sur l'accent des Canadiens français. (Cf. N° 341.)

1902

341.—Adjutor RIVARD. *Les Canadiens anglais et le parler des Canadiens français*. Dans la *Semaine religieuse de Québec*, 4 janvier 1902, t. XIV, N° 20, pp. 307-311.

Réponse à la note de *The Northwest Review* (N° 340).

342-350.—P.-G. ROY. *Bulletin des Recherches historiques*. Lévis (P.-G. Roy), 1902, t. VIII, in-8, 384 pp. (V. N° 241).

342.—PP. 52-55. Douglas BRYMNER. *La langue française au commencement du régime constitutionnel*.

Cf. *Archives canadiennes, Papiers d'état—Bas-Canada*, t. LXVI, p. 361.

343.—PP. 84-89. P.-G. R. (P.-G. ROY.) *Les Manuels de nos expressions vicieuses*.

Liste de 14 ouvrages.

344.—PP. 157-158. J.-A. FAVREAU. *L'origine du mot «caucus»*.

345.—P. 245. *Le mot «Cataraqui»*.

346.—P. 316. *Origine du sobriquet «frère Jonathan»*.

347.—PP. 317-318. *Nom de la baie de «Fundy»*.

348.—P. 372. *Origine du sobriquet «oncle Sam»*.

349.—PP. 373-374. L'Abbé H.-A. SCOTT. *La Suetie*.

350.—P. 375. L.-U. FONTAINE. *L'étymologie du mot «Acadie»*.

351-373—DIVERS. (Nous enregistrons ici un certain nombre d'articles de revues se rapportant la plupart les uns aux autres. Dans les indications bibliographiques qui suivent, *S. R. Q.* désigne la *Semaine religieuse de Québec* (directeur, l'Abbé V.-A. Huard), Québec, 1902, t. XIV du N° 351 au N° 365, et t. XV du N° 366 au N° 372.

351.—Firmin PARIS (l'Abbé Maxime HUDON). *La langue que nous parlons*. Dans la *S. R. Q.*, 6 février, N° 25, pp. 390-393.

L'accent mélodique est à peu près nul dans le langage des Canadiens français.

352.—*Id.* *Le langage que nous parlons.* Dans la *S. R. Q.*, 22 mars, N° 31, pp. 484-489.

Réfutation de la thèse que certaines manières familières de s'exprimer, usitées au Canada, «sont propres à la prétendue barbarie» du langage des Canadiens français, telles que *i* (il), *alle* (elle), *t'es* (tu es), *sti-là* (celui-là), *pu* (plus), *je tombis* (je tombai), etc.

353.—*Id.* *Glane philologique.* Dans la *S. R. Q.*, 19 avril, N° 35, pp. 556-559.

C'est les rats ou ce sont les rats.

354.—*Id.* *Glane philologique.* Dans la *S. R. Q.*, 10 mai, N° 38, pp. 611-615.

L'auteur rattache *loafer* à *lofer*. Il veut qu'on écrive *Québécois* et non *Québécois*, qu'on dise *clidographe* et non *clavigraphe*.

355.—*S.* *A propos de la «glane philologique du 10 mai».* Dans la *S. R. Q.*, 7 juin, N° 42, p. 679.

Lettre à propos de l'article N° 354. *S.* tient pour *dactylographe* et rejette *clidographe*.

356.—*D.* *A propos de la «glane philologique du 10 mai».* Dans la *S. R. Q.*, 7 juin, N° 42, p. 680.

Lettre sur l'article N° 354. *D.* cherche à prouver que le mot canadien français *loafer* vient de l'anglais *to loaf*.

357.—(J.-P. TARDIVEL). *A propos de «loafer».* Dans la *Vérité*, Québec, 14 juin 1902.

Note s. s., où l'on propose l'étymologie par l'espagnol *galofero*.

358.—FIRMIN PARIS. *Glane philologique.* Dans la *S. R. Q.*, 14 juin, N° 43, pp. 692-697.

Étude sur les deux mots canadiens-français *cloque* et *poque*.

359.—SIRIUS. *Causerie philologique.* Dans la *S. R. Q.*, 21 juin, N° 44 pp. 707-710.

L'anglicisme dans la presse canadienne-française.

360.—FIRMIN PARIS. *Philologie.* Dans la *S. R. Q.*, 28 juin, N° 45, pp. 728-731.

Réponse à *S.* et *D.* (Nos 355 et 356).

361.—J. B. *A propos de «clidographe».* Dans la *S. R. Q.*, 12 juillet, N° 47, p. 759.

J. B. propose *mécánigraphe* au lieu de *clidographe*.

362.—SIRIUS. *Causerie philologique.* Dans la *S. R. Q.*, 19 juillet, N° 48, pp. 776-778.

Les mots *check*, *checker*, *chips*, *caucus*, *char*.

363.—*D.* *En loafant. Réponse à M. Firmin Paris.* Dans la *S. R. Q.*, 26 juillet, N° 49, pp. 784-790.

Réponse à l'article N° 360 sur *loafer*.

(la suite prochainement)

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Coléreux (*kôlérâ*) adj.

|| Prompt à se mettre en colère.

FR. *Coléreux*, pop. et vieilli, DARM., LAR.

DIAL. *Coléreux* = m. s. en Normandie, MOISY, DELBOULLE, MAZE; en Picardie, HAIGNERÉ.

Colidor (*kôlido:r*) s. m.

|| Corridor.

VX FR. *Coridol* = corridor, LA CUNNE.

DIAL. *Colidor* se rencontre dans les parlers de Normandie, MOISY, ROBIN, TRAVERS, DELBOULLE, MAZE; du Centre de la France, JAUBERT; du Maine, DOTTIN, MONTESSON; de la Picardie, HAIGNERÉ; du Bournois, ROUSSEY; du Chatenois, VAUTHERIN; de la Bresse loughannaise, GUILLEMAUT.

Collège (*kôlê:j*) s. m.

|| Collège.

Collet (*kôlê*) s. m.

1° || Faux-col.

DIAL. *Coulet* = m. s. dans le parler du Bournois, ROUSSEY.

2° || Collerette.

VX FR. *Collet* = m. s., LA CUNNE.

3° || *En avoir plein son collet* = être ivre.

Collerette (*kôlrêt*) s. f.

|| Pélerine.

FR. *Collerette* = petit col de linge dont les femmes se couvrent la gorge et les épaules, BESCH.—Tour de cou, DARM.

Colleux (*kôlâ*) s. m. et adj.

|| Importun, dont on ne peut se débarrasser.

FR. *Collant* = *fig.*, trivial, dont on ne peut se débarrasser,

DARM.

VX FR. *Colleux* = qui colle, LA CUNNE.

Colouer (*kòlwé*) v. tr.

|| Clouer.

Coloué (*kòlwé*) s. m.

|| Couloir, passoire où l'on filtre le lait.

Colvette (*kòlvèt*) s. f.

|| Voir *Calvette*.

Comarce (*kòmèrs*) s. m.

1° || Commerce.

2° || Bruit, tapage.

Combaturer (*kòbaʦurè*) v. t.

|| Combattre.

Comben (*kòbè*) adj.

|| Combien.

DIAL. *Comben* se dit en Normandie, MOISY, dans le Centre de la France, JAUBERT, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Catchime (*kacim*) s. m.

|| Catéchisme.

Cause (*à*)? (*a kó:z*). *A cause que...*? (*a kó:z kè*). *D'à cause que...*? (*d a kó:z kè*) loc. conj.

|| Pourquoi. Ex.: *A cause que* tu m'as dit ça? = pourquoi m'as-tu dit cela? — *D'à cause que* t'as menti? = pourquoi as-tu menti? — Tu ne veux pas... *à cause?* = pourquoi? pour quelle raison?

FR. *A cause que*, loc. conj. = parceque, est français: «A cause qu'elle manque à parler Vaugelas», MOLIÈRE, *F. Sav.*, II, 7.

DIAL. *A cause*, *à cause que*, *d'à cause*, employées comme locutions interrogatives, se retrouvent dans les parlers normands, DELBOULLE, et du centre de la France, JAUBERT.

Causer (*kó:zè*) v. int.

|| *Causer à quelqu'un* = causer avec quelqu'un, s'entretenir familièrement avec quelqu'un, lui parler.

FR. *Causer à qqn* est vieilli. «La première fois que je la vis, elle était à la veille de son mariage: *elle me causa* longtemps avec la familiarité charmante qui lui est naturelle», J.-J. ROUSSEAU, *Conf.*, II, 7.

DIAL. Se dit encore en Normandie, ROBIN, DELBOULLE, etc.

Cavalier (*kavalyé*) s. m.

|| Amoureux, prétendu. *Ex.*: Avoir beaucoup de *cavaliers* = d'amoureux.—Son *cavalier* va la voir = son prétendu.

FR. *Cavalier* = celui qui accompagne une dame, qui se consacre au service d'une dame, DARM., qui cherche à faire en tout la volonté d'une dame dont il se fait l'esclave par amour ou par reconnaissance, LITTRÉ.

FR.-CAN. Cf. *blonde*.

Cavereau (*kavró*) s. m.

1° || Cave à légumes.

2° || Caveau, réduit pratiqué sous le toit d'une maison ou sous un escalier.

3° || Caveau, construction funéraire dans un cimetière.

VX FR. *Cavereau* = caveau, petite cave, cave, LA CURNE, GODEFROY, GUÉRIN. «Nostre hoste, esbahy de voir tant de gens en sa cave, se sauve en un petit cavereau», BOUCHET, *Séries*, I, 27, au XVI^e siècle.

DIAL. *Cavereau* = caveau, dans le Centre de la France, JAUBERT.

Ceinture fléchée (*sétur flecé*) s. f.

|| Ceinture, très longue et très large, dont l'étoffe présente des dessins en forme de flèches. Se met pardessus le *capot d'hiver*.

Ceinturer (*séturé*) v. tr.

|| Entourer d'une corde, lier ensemble. *Ex.*: *Ceinturer* un fagot.—*Ceinturer* une valise.

FR. *Ceinturer* = entourer d'une ceinture, comme d'une ceinture, GUÉRIN.

Celle (*la*) (*la sèl*), les *celles* (*le sèl*) pron.

|| Celle, celles. *Ex.*: *La celle* que j'ai acheté = celle que j'ai achetée.

DIAL. NORM.: *la celle* à Pierre, MOISY.

Cellesse (*la*) (*la selès*), les *cellesses* (*le selès*) pron.

|| Celle, celles. *Ex.*: *Les cellesses* qui m'aiment me suivent = celles qui m'aiment me suivent.

Ceule (*sèl*) pron.

|| Celle.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

LIVRES ET REVUES

La France au Canada. Dans le *Paris*, 23 février 1906.

Article où il est question surtout des relations commerciales de la France et du Canada.

Charles AB DER HALDEN. *Chansons populaires et Jeux enfantins au Canada.* Dans la *Quinzaine*, 1er janvier 1906.

M. Ab der Halden rapproche des chansons populaires de France un certain nombre de chansons canadiennes.

Voir une appréciation de cet article dans la *Revue d'Europe et des Colonies*, Paris, février, p. XXVII.

Jacques RUDE. *Livres et Revues à lire.* Dans la *Revue d'Europe et des Colonies*, Paris, février, t. XV, N° 2, p. XXV.

Compte rendu du drame *le Chevalier de Lévis* par le Rév. M.-J. Marsile, principal du collège de Saint-Viateur, à Bourbonnais, Illinois.

Ch. AB DER HALDEN. *Études de littérature canadienne-française.* Dans la *Revue d'Europe et des Colonies*, Paris, janvier 1906, t. XV, N° 1.

Étude sur les ouvrages de Henri d'Arles, pseudonyme du R. P. Beaudet, dominicain.

Choses du Canada. Dans la *Revue du pays d'Aleth*, Saint-Servan, février 1906, III^e année, N° 2, pp. 28-30.

« On n'a pas oublié ce discours des Portes-Cartier, dans lequel un avocat canadien, rappelant combien on reproche à ses compatriotes de parler un langage désuet, demanda, dans un bel élan, s'ils étaient coupables d'avoir repris la grammaire française à la page où leurs ancêtres l'avaient fermée depuis plus de cent ans !

« En écoutant les remarquables discours des délégués canadiens, on les eût plutôt félicité d'avoir conservé intacte la forme française du XVIII^e siècle.

« Si les orateurs parlent notre langue avec une grande pureté, il n'en est pas toujours ainsi du peuple, dont le français est parsemé de nombreux anglicismes, et constatons-le, de nombreux malouinismes!

« Une importante société littéraire de Québec, le Parler français au Canada, publie chaque mois un *Bulletin* consacré au mouvement littéraire canadien-français, dans lequel sont relevées vivement les incorrections de grammaire, rencontrées dans les productions des auteurs canadiens.

« L'un des membres de cette société publie dans le fascicule de janvier une étude sur la bizarrerie des prénoms des Canadiens français... »

Suit une analyse du travail de M^{re} Laflamme.

François DE NION. *Courrier de Paris*. Dans la *Revue Hebdomadaire*, Paris (8, rue Garancière), 3 mars 1906, XV^e année, N^o 9, pp. 112-114.

« Barbarismes et solécismes journalistiques et académiques. » Le chroniqueur de la *Revue hebdomadaire* analyse un article de M. Georges Pélissier, où celui-ci relève avec beaucoup d'esprit les déformations que la langue française subit du fait de la prose employée par les journalistes et par certains académiciens. On se croirait au Canada!

L'Influence française dans l'Amérique du nord. Dans l'*Énergie française*, Paris, 3 mars 1906, II^e année, N^o 61, pp. 140-141.

Extraits d'une conférence faite par M. Louis Herbette, le 23 février, à Paris. Cette étude échappe à l'analyse. Citons un passage assez comique: « Le Français, avec ses qualités natives, peut fraterniser partout. Les Peaux-Rouges sont nos amis, les Iroquois peuvent le devenir. Pour ma part, je suis grand chef honoraire d'une de leurs tribus et je réponds au nom de « Rani Panantas », ce qui signifie *petite herbe*. »

Une saison théâtrale française au Canada. Dans le *Journal des théâtres*, Paris, 7, 14 et 28 février 1906.

Série d'articles, écrits par un comédien français de Montréal. Sous-titres : *Étrange situation—Artistes français sous la loi des domestiques—N'allez pas au Canada.* Le Canada «c'est le pays de la magie noire» (!), on y «déteste les Français», etc... Le correspondant du *Journal des théâtres* ne sait pas combien ses diatribes sont drôles.

FAGUS. *Jeunes fleurs.* Reims (Édition de la *Revue littéraire de Paris et de Champagne*), 1906, in-8°, 272 pp. (Hors commerce.)

Ces «exercices poétiques»—c'est ainsi que Fagus lui-même veut appeler ses *Jeunes fleurs*—sont d'une science un peu compliquée. Ceux qui entendent cette langue et saisissent le sens de ces orchestrations y trouvent à louer «de grandes compositions», «une trame de sonates et de fugues héroïques», des «épigrammes menues parfaites en leur grâce fugitive d'anthologie hellénique, ronsardisante ou japonaise»... Pour nous, qui sommes peut-être des barbares, nous ne pouvons aimer de ce livre ni l'esprit, ni les coups de sifflets irrespectueux, ni les rythmes tourmentés, ni la langue singulière.

George M. WRONG et H.-H. LANGTON. *University of Toronto Studies: Review of historical publications relating to Canada for the year 1905*, volume X. Toronto (Morang & Co.), 1906, in-8°, XI+221 pp.

La série des recueils bibliographiques publiés annuellement par l'Université de Toronto forme une collection précieuse. Les appréciations sont généralement justes. Il nous paraît cependant que toutes ne sont pas également soignées. Quelques comptes rendus d'ouvrages canadiens-français ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Marcel DAC. *Question de linguistique.* Dans le *Nationaliste*. Montréal, 25 mars 1906.

Sous ce titre... un peu ambitieux, M. Marcel Dac se demande comment il faut traduire *awning* en français. Il répond qu'on devrait dire *banne*. Il a raison sans doute; ce sont des *bannes* qu'on

désigne ici le plus souvent sous le nom d'*awnings*. La *banne* est une toile qu'on tend au-dessus d'un bateau, au-devant d'une boutique, pour servir d'abri. *Awning*, pris dans son véritable sens, serait donc mal traduit par *auvent*: l'*auvent* est un petit toit en saillie au-dessus de l'entrée d'une maison, d'une boutique. Or, nous croyons savoir que dans certaines parties de la Province, on emploie, improprement il est vrai, le mot anglais *awning* pour désigner aussi ces sortes de petits toits; dans ce cas, il faudrait dire *auvent*.

La Vie poétique. Dans la *Revue des poètes*, Paris, 10 mars 1906, p. 86.

Notice bibliographique sur les *Échos du Mont-Royal*, recueuil de vers publiés par M. Auguste Charbonnier, de Montréal.

R. LEMIEUX. *La langue française au Canada*. Dans l'*Hermine*, 20 mars 1906, t. XXXIII, N° 6, pp. 225-227.

Extrait de la conférence que nous avons signalée à la page 276 du *Bulletin*.

Ernest GAGNON. *Limoilou au Canada*. Dans l'*Hermine*, 20 mars 1906, pp. 259-260.

L'*Hermine* reproduit l'article de M. Gagnon, publié dans l'*Enseignement primaire*, de Québec, du mois de janvier dernier.

E. de VERBIZIER. *Le Canada*. Dans l'*Echo Saint-Amandinois*, Saint-Amand, 10 mars 1906.

Voyage à travers le Canada.

A Québec, dit l'auteur, « nous nous retrouvons en France et nous avons l'impression de revoir une de nos bonnes vieilles villes de province ».

A Montréal, « les habitants se ressentent de leur origine et les souvenirs de l'ancienne occupation française sont restés vivaces parmi la population ».

ADJUTOR RIVARD.

SARCLURES

✱. Certains journalistes trouvent à tout bout de champ le biais de dire exactement le contraire de ce qu'ils veulent faire entendre. En voici un qui décrit *une traversée*. Il dit les ennuis du départ :

« Arrivé sur le steamer, pour peu que vous soyez débrouillard, il vous faudra toujours quelques quarts d'heure avant de trouver votre cabine ».

Cela veut dire : « Si vous êtes un peu débrouillard, vous devrez attendre quelques quarts d'heure avant de trouver votre cabine. Si vous n'attendez pas quelques quarts d'heure, si vous trouvez tout de suite votre cabine, c'est que vous n'êtes pas débrouillard ! »

Évidemment l'auteur de cette chronique avait tout autre chose en l'esprit ; il voulait écrire : « Si débrouillard que vous soyez, vous chercherez longtemps votre cabine avant de la trouver » ; ou : « Quelque débrouillard que vous soyez, il vous faudra près d'une heure pour trouver votre cabine ».

Il aurait pu, pour exprimer sa pensée, employer dix tournures différentes ; il en a choisi une qui ne l'exprime pas du tout.

✱. « Un long Anglais, assis commodément dans un *rocking chair*. »

Le mot « berceuse » est excellent. Tous les Canadiens français l'emploient. Mais un jeune homme croit faire paraître, en écrivant *rocking chair*, qu'il a étudié Paris.

✱. « Le *coffre-dame* pour lequel on craignait est resté intact. »

Si *coffre-dame* n'était pas le produit de la francisation de l'anglais *coffer-dam*, il ne déplairait pas trop. Mais nous avons le mot « bâtardeau ».

✱. « On a fixé le montant des *appropriations* qui seront votées sous peu. »

Combien de fois a-t-on relevé cet anglicisme et fait remarquer que le mot propre est *crédits* ?

LE SARCLEUR.

ANGLICISMES

ANGLICISMES

ÉQUIVALENTS FRANÇAIS

<i>Contrôle</i>	Direction, maîtrise, influence, autorité. (En fr. : marque du poinçon de l'Etat, vérification administrative, censure, critique.)
Prendre le <i>contrôle</i> des affaires.....	Prendre la direction des affaires.
Cette institution n'est pas sous le <i>contrôle</i> du gouvernement.....	Cette institution n'est pas sous l' autorité , la dépendance du gouvernement.
Il n'exerce aucun <i>contrôle</i> sur ses serviteurs.....	Il n'exerce aucune maîtrise , il n'a aucune autorité sur ses serviteurs.
Je ne suis pas sous votre <i>contrôle</i>	Je ne dépens pas de vous.
L'incendie <i>est sous contrôle</i>	L'incendie est maîtrisé .
Il a un grand <i>contrôle</i> sur tous ses amis.....	Il a beaucoup d' influence sur tous ses amis.
Il n'a pas de <i>contrôle</i> sur ses passions..	Il n'a pas d' empire sur ses passions.
Il perdit le <i>contrôle</i> de son embarcation et fut entraîné par le courant.....	Il lui devint impossible de diriger son embarcation.
<i>Contrôler</i>	Diriger, gouverner, commander, avoir de l'autorité, de l'influence sur, maîtriser. —(En fr. : Vérifier, poinçonner, surveiller, critiquer, censurer.)
<i>Contrôler</i> l'opinion publique.....	Gouverner, diriger l'opinion publique.
<i>Contrôler</i> un cheval, un incendie, ses passions.....	Maîtriser un cheval, un incendie, ses passions.
Il <i>contrôle</i> le vote de tous les membres de sa famille.....	Il commande le vote de tous les membres de sa famille.
Il <i>contrôle</i> pas mal l'hôtel de ville.....	Il a une grande influence à l'hôtel de ville.
<i>Se contrôler</i>	Être maître de soi, se posséder, être susceptible d'être dirigé, gouverné, maîtrisé.
Une fois fâché, il ne <i>se contrôle</i> plus..	Fâché, il ne se possède plus, il n'est plus maître de lui.
C'est un cheval qui ne <i>se contrôle</i> pas .	C'est un cheval qu'on ne peut diriger, maîtriser.
<i>Contrôlable</i>	Maîtrisable, susceptible d'être dirigé, gouverné, commandé.
Ces enfants n'obéissent jamais, ils ne sont pas <i>contrôlables</i>	Ces enfants n'obéissent jamais, ils sont ingouvernables .
<i>Incontrôlable</i>	Qui ne peut être dirigé, gouverné, maîtrisé; qui est indépendant de notre volonté.
Le cheval prit l'épouvante et devint <i>incontrôlable</i>	Le cheval prit l'épouvante, et devint impossible à diriger.
A raison de circonstances <i>incontrôlables</i> je n'ai pu me rendre à votre invitation.....	A cause de circonstances indépendantes de ma volonté, je n'ai pu me rendre à votre invitation.

LE COMITÉ DU BULLETIN

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDEITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR.

MANTEAUX.

COLLERETTES.

JUPES DE ROBES.

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS.

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ : Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

De la société Boulanger & Marcotte, éditeurs-proprétaires de " L'Annuaire des Adresses de Québec & Lévis "

ED. MARCOTTE

IMPRIMEUR

RELIEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

QUÉBEC

TELEPHONE 1290

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 2*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *B* pour publier le questionnaire sur les mots en *C*.

Les Contemporains. (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 4 mars: *Alexandre de Humboldt*; 11 mars: *Le Verrier*; 18 mars, *Joseph Joubert*; 24 mars: *Mme de Genlis*.

* * *

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du N^o d'avril: F. Noat: *La Vision du Passé*, nouvelle; F. Pascal: *Le dernier salon de Mme Récamier*; André Pavie: *Gérôme, peintre et sculpteur*; A. travers les Musées; M. Durand: *Face à la mort*, poésie; G. David: *Au-delà*, poésie; P. Bérisset: *Le Calvaire*, poésie; E. Daudet: *Au temps de l'Empereur*, roman; Jean Caren: *Impressions d'Algérie*; D. Netterlé: *Le tabac*; François Veuillot: *Causerie dramatique*; Pages oubliées; *Portraits*; Actualités scientifiques; Album musical; etc.

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (gateau); *s* = *s* dure (sa); *æ* = *eu* français (heureux); *w* = *ou* semi-voyelle (oui); *y* = *i* semi-voyelle (pied); *ïw* = *u* semi-voyelle (huile); *ê* = *e* féminin (je); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (coucou); *c* = *ch* français (chez).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ŋ̣* (*gn* français de agneau). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t+s, d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de patte), *e* (*e* de péril), *o* (*o* de botte), *æ* (*eu* de jeune). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *â* (*a* de pâte), *ê* (*e* de chanté), *ô* (*o* de pot), *œ* (*eu* de eux). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il part), *è* (*e* de père), *ò* (*o* de encore), *œ* (*eu* de peur). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de sans), *ễ* (*in* de vin), *õ* (*on* de pont), *ã̃* (*un* de lundi). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *ȧ, i̇, etc.*; de deux points, elles sont longues: *a:, i:, etc.*; d'un accent, elles sont toniques: *a', i', etc.*

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les petits caractères représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.